

## Un exemple dans le secteur de la restauration

### ► Carte d'identité et Présentation de la situation



Après avoir été à son compte comme peintre décoratrice, Mme Charteau Christelle avait dû, suite à des problèmes moteurs et une déficience visuelle, s'orienter vers le métier d'assistante administrative, profession qu'elle a exercée en contrats aidés auprès de la mairie de l'Île d'Olonne pour gérer l'agence postale. Mais le désir de reprendre une activité indépendante et de réaliser un travail manuel la décide à revoir son projet professionnel et après l'obtention d'un CAP pâtisserie, elle entreprend d'ouvrir un salon de thé, «Bonne arrivée!» à l'Île d'Olonne. Connaissant déjà nos services, elle contacte Cap emploi pour un besoin de compensation du handicap dans le cadre de sa création d'activité.

### ➡ Les étapes du parcours et de l'accompagnement Cap emploi

Cap Emploi la rencontre à plusieurs reprises en amont de l'installation pour échanger sur les besoins et définir le calendrier des actions à mener : quand déposer les dossiers, qui mobiliser, à quel moment intervenir pour bien valider les moyens de compensation.

Suite à cette phase d'identification des besoins de compensation liés au handicap, les aménagements sont mis en place avec un financement partiel de l'Agefiph :

- un plan de travail à hauteur variable pour qu'elle puisse adapter la hauteur en fonction de chaque tâche (prise en charge 90% Agefiph)
- un chariot pour l'aider à la manutention (réception des livraisons, manutention des chaises...)
- une rampe d'accès pour la manutention (prise en charge 30% Agefiph)
- un robot de cuisine (prise en charge 50% Agefiph)
- un laminoir pour faire les pâtes (prise en charge 30% Agefiph)
- un carillon avec détecteur de présence, pour l'informer de l'arrivée d'un client lors de ses temps de pauses nécessaires au regard de ses pathologies.



Elle démarre son activité en mai 2023, avec les aménagements réalisés pour sécuriser sa prise de poste. Bénéficiaire d'une pension d'invalidité, elle organise son travail pour se préserver des temps de repos. Son budget prévisionnel l'avait pris en compte.

### 🗨️ Témoignages



#### Christelle Charteau, artisan-commerçante d'un salon de thé pâtisserie

Avec Mme Fortin, on a évoqué tout ce qui pouvait être fait pour aménager le poste. Elle m'a aidé à monter les dossiers Agefiph.

Ce n'est pas facile, mais il faut déjà admettre sa situation de handicap et ensuite chercher les moyens de pallier aux difficultés. Je conseille aux personnes dans la même situation de prendre conseil au maximum auprès des différents organismes et de monter des dossiers d'aides qui peuvent nous permettre de tenter un projet et d'aller au bout.

Quelle satisfaction aujourd'hui de voir les gens repartir avec le sourire ! C'est ce qui me porte. Tout le monde me dit «on se sent bien chez vous».



#### Tiphaine Fortin, chargée de mission handicap à Cap emploi

Madame Charteau a pris en compte sa situation de handicap dès le début du projet et nous a rapidement sollicité pour le sécuriser.

Après une première saison d'ouverture réussie du salon de thé «Bonne Arrivée!», elle continue à organiser son espace de travail pour limiter les contraintes posturales.

Elle sait qu'elle peut mobiliser à nouveau les services de Cap Emploi si besoin.